



Responsable d'atelier (H/F)

Façonnage

Centre de Détention de Ney à TOUL (54)

Référence de l'annonce : 30 - FA - 2019

Affectation : **Service de l'Emploi Pénitentiaire (SEP-RIEP)**
Régie Industrielle des Etablissements Pénitentiaires
Centre de Détention de Ney
804, rue du Maréchal-Lyautey
CS 20305
54201 TOUL Cedex

Présentation générale du SEP-RIEP :

Le Service de l'Emploi Pénitentiaire (SEP-RIEP), dont le siège est à Tulle (19), est un service de l'Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle des personnes placées sous main de justice (ATIGIP), chargé de gérer le compte de commerce et les ateliers de la Régie Industrielle des Etablissements Pénitentiaires. Il est composé de 49 ateliers répartis dans 26 établissements pénitentiaires aux secteurs d'activités variés (confection, menuiserie, imprimerie, métallerie, façonnage, activités numériques, cuir-chaussures, exploitation agricole...). Il a pour mission de contribuer à l'insertion des personnes détenues et à la lutte contre la récidive en développant des activités de travail et de formation dans les établissements pénitentiaires.

A ce jour, les ateliers emploient 1 230 opérateurs détenus encadrés par 144 agents de l'Etat. L'atelier façonnage de TOUL emploie 75 opérateurs.

Pour plus d'informations : <http://www.sep.justice.gouv.fr/>.

Pour accomplir sa mission, le responsable des ateliers est accompagné d'un adjoint au responsable d'atelier, de 2 collaborateurs en charge de l'encadrement et du suivi des activités de production et d'un responsable administratif. L'activité repose aujourd'hui sur l'activité :

- **Façonnage** : Travail à façon (tri, montage, conditionnement, emballage, encartage, mise sous plis, découpage, agrafage...).

Missions principales du poste :

Placé sous l'autorité du Directeur du Service de l'Emploi Pénitentiaire, le responsable des ateliers est en charge du développement et de la gestion des ateliers SEP-RIEP du Centre de Détention de Toul. Il est l'interlocuteur du chef d'établissement pénitentiaire au plan local. Il est le garant du bon fonctionnement des ateliers et de leurs résultats.

Il assure à ce titre :

- la proposition et le suivi des objectifs de production dont il est responsable (coûts, délais, qualité) ;
- l'analyse de la faisabilité des projets et l'établissement des devis en collaboration avec le service commercial ;
- l'organisation, la mise en œuvre et le suivi des prestations ;
- la supervision de la gestion administrative (comptabilité fournisseurs, clients...)
- l'élaboration et le suivi des comptes d'exploitation prévisionnels de l'atelier ;
- l'élaboration des projets d'investissement ;
- la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité du travail ;
- la définition et la mise en œuvre des procédures garantissant la qualité des prestations ;
- la mise en œuvre de la maintenance des équipements ;
- le suivi des relevés d'activités des opérateurs permettant leur rémunération.

À ces missions d'organisation et d'encadrement, s'ajoute une forte responsabilité dans le développement de la structure par la consolidation des activités en place et la recherche de nouveaux clients. Par ailleurs, ce personnel peut avoir en charge toutes autres tâches directement liées à la structure.

Relations : Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, il est principalement en relation avec :

- La Direction du SEP-RIEP ;
- La Direction du Centre de Détention de Toul ;
- Services du siège et ateliers SEP-RIEP ;
- Fournisseurs ;
- Clients ;
- Organismes de formation.

Compétences nécessaires pour l'exercice des missions :

- Niveau requis : Catégorie A
- Savoir : Expérience d'encadrement d'ateliers de production industrielle.
- Connaissances : Environnement professionnel, milieu industriel.
- Savoir-faire : Maîtrise des logiciels bureautiques de base et de préférence d'un logiciel de gestion de production. Connaissance de la gestion administrative et financière. Mise en place et exploitation de tableaux de bord.
- Savoir-être : Rigueur, méthode, adaptabilité, sens du travail en équipe, maîtrise de soi, capacité d'analyse, discernement, sens de l'éthique, sens de l'initiative, bonnes capacités relationnelles, disponibilité, pédagogie, réactivité.

Caractéristiques administratives du poste :

La fourchette de rémunération pour ce poste est de 2 350 € à 2 650 € bruts par mois en fonction du profil du candidat.

La personne recrutée a un statut d'agent non titulaire de la fonction publique de l'État pour un contrat de droit public d'une durée d'un an reconductible de façon expresse. La prise de fonctions est prévue pour le 1^{er} février 2020.

Personnes à contacter pour plus de renseignements :

Sur les aspects techniques du poste :

Monsieur Arnaud BETOULE, Directeur - ☎ 05 55 29 99 25.

Sur les aspects administratifs du poste :

Monsieur Patrick LE BOUTEILLER, responsable du service ressources humaines :
☎ 05 55 29 93 96.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par courrier à :

Service de l'Emploi Pénitentiaire (SEP-RIEP)
Service des ressources humaines
11, rue Louisa Paulin
B.P. 534
19015 TULLE CEDEX

Ou par courriel : recrutement@riep-justice.fr